

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2017

Publication : 13/03/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

COMMUNE DE TURRIERS
Département des Alpes de Haute Provence
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 mars 2017

n° 2017-03-10-003

L'an deux mille dix sept

Le treize février à 20 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de **TURRIERS**, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Jean Yves SIGAUD, Maire

DATE CONVOCATION : 06 mars 2017

DATE D'AFFICHAGE : 06 mars 2017

Etaient présents : Jean François PIZZABALLA, Jean-Yves SIGAUD, Alette de WYNDT, Marie Josèphe AYASSE, Dominique BAYLE-ROSTAN, Vicente GASPARD DOS SANTOS, Olivier ROSSIT, Nicole DE MEY PEIX, Jean Baptiste PEI-TRONCHI.

Absents excusés : Philippe GIRAUD-MOINE donne pouvoir à Jean François PIZZABALLA et Sandrine

DEBELS donne pouvoir à Jean-Yves SIGAUD

Secrétaire: Olivier ROSSIT

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT
M49 – ANNEE 2016

Monsieur le Maire a quitté la salle pour cette délibération.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de la 1^{ère} adjointe, délibérant sur les comptes administratifs 2016 dressé par le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré à l'unanimité des membres présents lui donne acte de la présentation faite du compte administratif qui se résume ainsi :

	Section Investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires	318 895,00 €	69 686,00 €	388 581,00 €
Titres de recettes émis	127 273,06 €	64 583,15 €	191 856,21 €
Réductions de titres	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Recettes nettes	127 273,06 €	64 583,15 €	191 856,21 €
Dépenses			
Prévisions budgétaires	318 895,00 €	69 686,00 €	388 581,00 €
Mandats émis	168 427,49 €	64 948,98 €	233 376,47 €
Annulations de mandats	0,00 €	365,83 €	365,83 €
Dépenses totales	168 427,49 €	64 583,15 €	233 010,64 €
Résultat de l'exercice			
Excédent			
Déficit	41 154,43 €		41 154,43 €

Après en avoir délibéré, les membres présents ou représentés, à l'unanimité

- Reconnaittent la sincérité des restes à réaliser.
- Arrêtent les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour le Maire, la 1^{ère} adjointe, Alette de WYNDT